Commune :

ONET LE CHATEAU (176)

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 2217 R

Document vérifié et numéroté le 20/11/2023
A RODEZ
Par HUPPE Delphine
Géomètre du Cadastre
Signé

PTGC RODEZ

2, avenue du 8 mai 1945

12024 RODEZ CEDEX 9
Téléphone : 05 65 77 85 45
Fax : 05 65 77 85 42
ptgc.rodez@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : ---------- effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le ---------- par ---------- géomètre à ----------.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la feuille remise 6463.

A ---------- , le ----------

Modification demandée par procès-verbal du cadastre

Section : AP
Feuille(s) : 000 AP 01
Qualité du plan : P5 ou CP [40 cm]

Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1500
Date de l'édition : 20/11/2023
Support numérique : ----------

D'après le document d'arpentage dressé

Par LBP LANDES REQUIS (2)

Réf. : 231417

Le 10/11/2023

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

Dossier : 231417
Date : 20/11/23
Echelle : 1/500

Géoréf. : RGF 93 CC44
Facteur d'échelle : 1
Nivellement : IGN NGF 69

PLAN DE DIVISION

Département : AVEYRON

Commune : ONET-LE-CHÂTEAU

Adresse : la fumade

Cadastre : AP N° 61

Propriétaire(s) : Section d'ONET LE CHATEAU

LBP ÉTUDES ET CONSEIL GÉOMÈTRES-EXPERTS MAÎTRISE D'ŒUVRE VRD
ONET LE CHATEAU

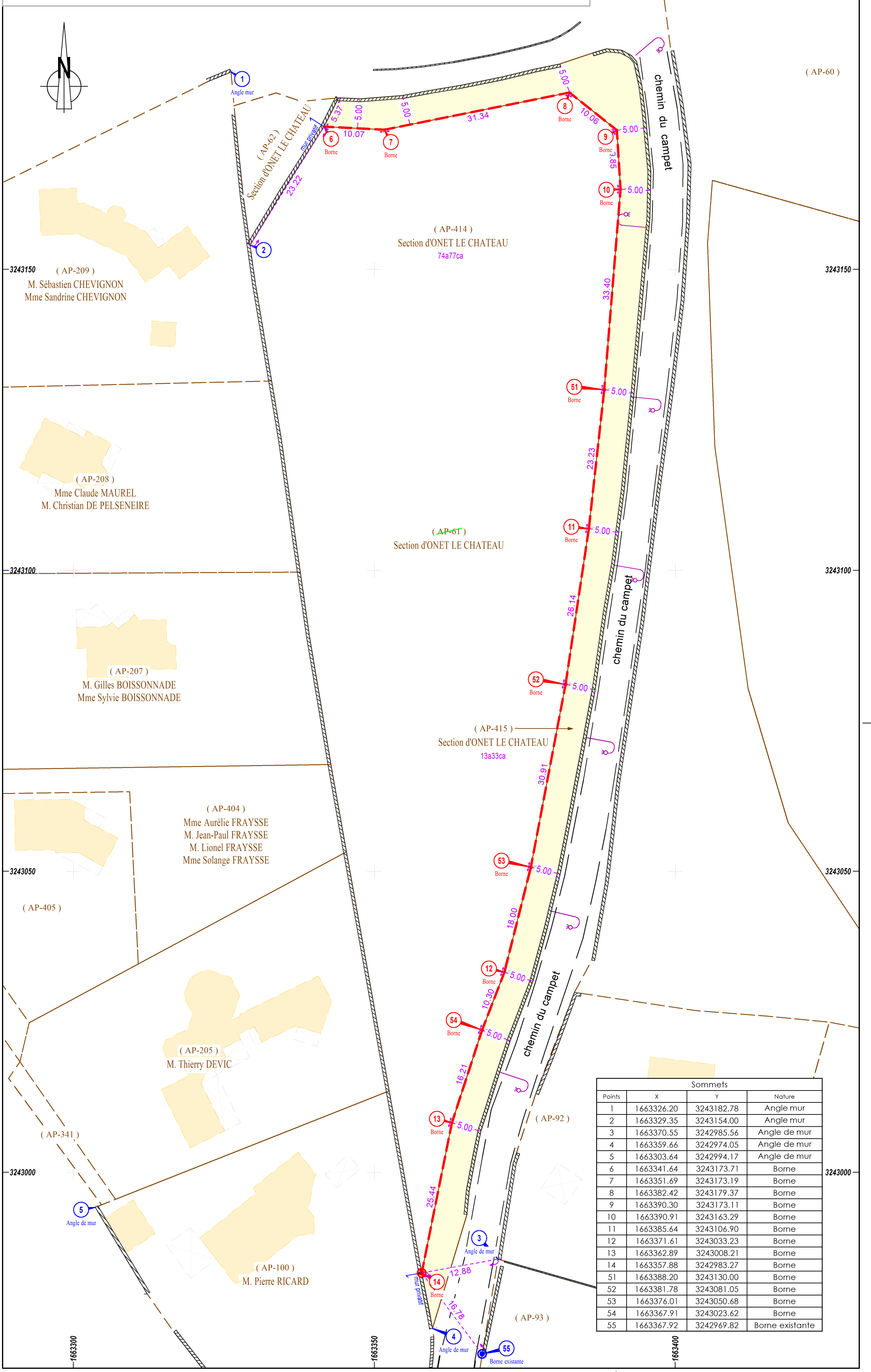

Sommets			
Points	X	Y	Nature
1	1663326.20	3243182.78	Angle mur
2	1663329.35	3243154.00	Angle mur
3	1663370.55	3242985.56	Angle de mur
4	1663359.66	3242974.05	Angle de mur
5	1663303.64	3242994.17	Angle de mur
6	1663341.64	3243173.71	Borne
7	1663351.69	3243173.19	Borne
8	1663382.42	3243179.37	Borne
9	1663390.30	3243173.11	Borne
10	1663390.91	3243163.29	Borne
11	1663385.64	3243106.90	Borne
12	1663371.61	3243033.23	Borne
13	1663362.89	3243008.21	Borne
14	1663357.88	3242983.27	Borne
51	1663388.20	3243130.00	Borne
52	1663381.78	3243081.05	Borne
53	1663376.01	3243050.68	Borne
54	1663367.91	3243023.62	Borne
55	1663367.92	3242969.82	Borne existante

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des finances publiques
Cellule d'assistance du SPDC
Tél : 0 809 400 190 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00
Courriel : esi.orleans.ADspdc@dgfip.finances.gouv.fr

N° de dossier :

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 20/11/2023
validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : SARL LBP ETUDES ET CONSEIL

SF2310838314

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 012 *Commune :* 176 ONET LE CHATEAU

Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
AP	0061			LA FUMADE	0ha88a10ca		176 0002217	AP	0414	0ha74a77ca
							176 0002217	AP	0415	0ha13a33ca

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

SPDC